



Rue des Augustins 44
4500 HUY
Tél. : 085/212914 -
085/23 11 39

Direction.huy2@cpmslibreshw.be
Site : cpmslibreshw.be

PROJET DE CENTRE 2020-2025

Composition de l'équipe :

Directrice : Nathalie STEIMES

Conseillères psycho-pédagogiques : Vinciane DUPAS, Davina HARDY, Aurélie LEPOD

Auxiliaires psycho-pédagogiques : Inès HONINGS, Laurence CHECCHIN

Assistants sociales : Vinciane CHARDOME, Céline GILLET

Auxiliaires paramédicales : Stéphanie MINSIER, Fanny TALBOT, Isabelle PEFFER

Auxiliaires Logopédiques : Caroline LYON LYNCH, Lola ROMERO

Introduction

Le décret de la Communauté française de 2006 définit les missions des centres PMS autour de 8 axes. Nous avons fondé notre projet autour de ces 8 axes tout en nous inscrivant dans le programme spécifique de notre Pouvoir Organisateur, asbl des CPMS libres Huy-Hesbaye-Condruz (président : Guy DeKeyser).

Ce programme spécifique se réfère aux valeurs des « Missions de l'Ecole Chrétienne » et à la « Charte des Centres psycho-médico-sociaux ».

Rappelons les trois missions essentielles confiées aux centres PMS :

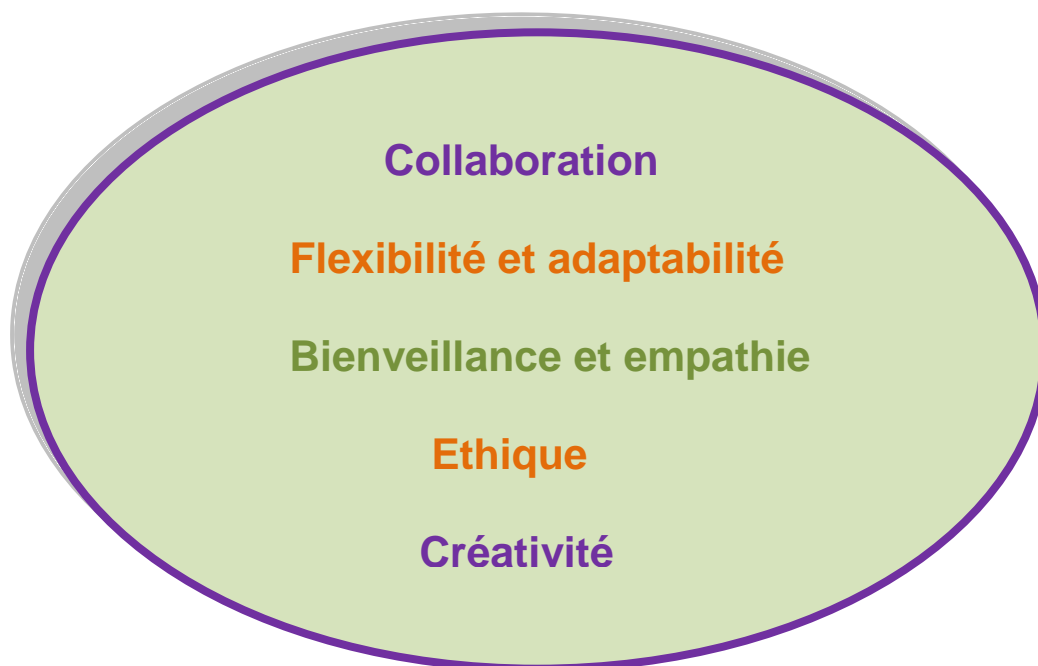
« 1. Promouvoir les conditions psychologiques, psycho-pédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;

2. contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;

3. dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socio-professionnelle. »

(Décret missions des centres PMS 2006, article 6)

Notre projet de centre est guidé par des valeurs, en accord avec l'**humanisme** et que nous défendons au travers de notre **engagement** dans le travail au quotidien. Nos valeurs sont les suivantes :



Le projet de notre centre PMS présenté ci-après définit nos priorités de travail et nos options méthodologiques. Ce projet est une offre de service globale, faite à tous les établissements scolaires de notre ressort. Cependant, notre équipe développe des programmes spécifiques, adaptés à chaque école, établis en concertation avec les équipes pédagogiques. Ces choix sont fonction de l'analyse des demandes formulées, des besoins des enfants, des familles et des écoles ainsi qu'en tenant compte des ressources et limites des particularités locales.

Notre centre PMS étant subsidié par la Communauté française-Fédération Wallonie-Bruxelles, nos interventions sont toujours gratuites.

Toutes nos données sont couvertes par le secret professionnel.

Nous développons un projet spécifique pour l'enseignement spécialisé. Ce projet sera développé en seconde partie du présent document.

Le projet de centre s'inscrit dans un contexte sociétal global et peut être influencé par l'actualité, comme c'est le cas en cette période de pandémie de Covid-19 qui nous oblige à revoir nos pratiques et nos priorités afin de s'adapter aux réalités de terrain.

Etablissements scolaires partenaires

Notre CPMS travaille en partenariat avec 26 écoles et implantations et assure la guidance de plus de 6300 élèves de 2 ans et demi jusqu'à 18 ans, issus de l'enseignement ordinaire ainsi que l'enseignement spécialisé primaire.

Notre centre dessert principalement des écoles fondamentales ordinaires, mais également une école fondamentale spécialisée et une école secondaire.

- Enseignement maternel :

Ecole SAINTE-THERESE Place Joseph Wauters, 7a, 4210 MARNEFFE-BURDINNE
Ecole MATERNELLE LIBRE rue du Centre, 11, 4500 HUY (TIHANGE)

- Enseignement fondamental :

Ecole DON BOSCO, rue de la Cloche, 41A, 4540 AMAY
Ecole SAINT-PIERRE, rue Vinâve, 11C, 4540 AMPSIN
Ecole SAINT-MARTIN Thier de Messe, 4, 4520 WANZE (ANTHEIT)
Ecole SAINT-MAXIMIN rue du Centre, 22, 4160 ANTHISNES
Ecole SAINT-JOSEPH rue des Grottes, 29, 4170 COMBLAIN-AU-PONT
Ecole SAINT-FRANCOIS rue de Surlemmez, 3, 4218 COUTHUIN (HERON)
Abbaye de Flone SAINT-JOSEPH chaussée Romaine, 2, 4540 AMAY (FLONE)
Ecole communale de TINLOT rue de Liège, 9, 4557 FRAITURE
Ecole SAINTE-MARIE Ch. d'Andenne, 97, 4500 GIVES (BEN-AHIN)
Ecole SAINT-JOSEPH Raidillon du Thier, 2, 4180 HAMOIR
Ecole fondamentale SAINT QUIRIN rue Entre deux portes, 75, 4500 HUY
Ecole St-LOUIS /Ste-MARIE rue des Sœurs Grises, 10, 4500 HUY
Ecole SAINT-MARTIN rue Rolée, 4, 4550 NANDRIN
Ecole SACRE-CŒUR rue des écoles, 7, 4170 POULSEUR
Ecole du SACRE-CŒUR rue Maflot, 30, 4120 NEUPRE-ROTHEUX (implantation primaire)
Ecole du SACRE-CŒUR rue Duchêne, 11, 4120 NEUPRE-ROTHEUX (implantation maternelle)
Ecole DON BOSCO rue Solovaz, 15B, 4470 SAINT-GEORGES
Institut du SACRE-CŒUR rue sous-les-Roches, 2, 4500 STATTE (HUY)
Ecole SAINT-LOUIS Route de Strée, 24, 4577 STREE
Implantation Ecole fondamentale SAINT MARTIN, rue de l'église 30, 4557 TINLOT
Ecole de la SAINTE-FAMILLE rue des Messes, 7, 4577 VIERSET-BARSE
Ecole SAINT-MARTIN rue Neuve, 8, 4530 VILLERS-LE-BOUILLET
Implantation Ecole SAINTE-MARIE rue Joseph Wauters, 11, 4530 WARNANT-DREYE

- Enseignement fondamental spécialisé :

Ecole SAINTE-CLAIRE rue des Larrons, 8, 4500 HUY (enseignement spécialisé)

- Enseignement secondaire :

Collège SAINT QUIRIN rue Entre-deux portes, 75, 4500 HUY

Les réalités de terrain influencent notre projet de centre et les priorités que nous avons établies.

La population de nos écoles a évolué vers plus de mixité sociale, économique et culturelle. La précarité prend de l'ampleur. Le mélange des cultures et des langues est observé surtout dans les villes mais apparaît également dans les campagnes avoisinantes.

Le travail dans les écoles de ville est très différent de celui des écoles rurales, autant par les problématiques rencontrées que les relais disponibles. De surcroît les écoles rurales présentent des caractéristiques et des besoins différents selon que les niveaux socio-économiques des familles soient plus ou moins favorisés, mais également selon les réalités de certains villages isolés et comportant parfois des cités sociales avec leurs dynamiques particulières.

La zone géographique couverte est étendue et couvre un rayon de 30 km autour de Huy.

Notre travail au fil des axes

Notre projet de centre met l'enfant et le jeune au cœur de nos préoccupations.

Avec le souci d'adapter au mieux nos pratiques aux besoins, aux réalités et à l'évolution du contexte de vie le projet de centre s'articule autour des 3 axes de travail que nous avons sélectionnés en priorité parmi les 8 axes proposés par le décret mission qui sont les suivants :

1. L'offre de service aux consultants
2. **La réponse aux demandes**
3. **Les actions de prévention**
4. Le repérage des difficultés
5. Le diagnostic et la guidance
6. L'orientation scolaire et professionnelle
7. **Le soutien à la parentalité**
8. L'éducation à la santé

Le centre PMS est un acteur de première ligne et est défini comme partenaire privilégié de l'école. Notre travail se situe à l'interface entre l'école et les familles, ainsi qu'à l'interface entre l'école et les partenaires de seconde ligne et les autres services pour le travail en réseau.

La réponse aux demandes des consultants

Le souhait de toute l'équipe est d'accueillir au mieux toute demande. Pour ce faire nous soulignons l'importance de l'analyse de la demande. Afin d'analyser les demandes et proposer les interventions les plus pertinentes, toutes les situations sont réfléchies en sous-équipes (les agents qui travaillent dans l'école) par des concertations régulières systématiques et instituées comme telles. L'inter-vision régulière avec l'ensemble de l'équipe participe à une analyse plus fine des situations, de même que les supervisions réalisées par la direction du centre pour des situations particulières.

* Avec les parents : Nous accordons du temps aux entretiens de parents afin de cerner au mieux la demande et les difficultés rencontrées, mais aussi envisager les pistes de solutions, souligner les ressources disponibles dans les différents milieux de vie de l'enfant et du jeune. Nous assurons un rôle d'interface entre les différents partenaires (les parents, le milieu de vie, l'école, les thérapeutes extérieurs, les services sociaux locaux,...).

* Avec les enfants : L'aide directe leur est proposée par le biais d'entretiens, de bilans affectifs, bilans pédagogiques avec l'accord préalable des parents ou responsables légaux.

* Avec les équipes pédagogiques : Notre équipe propose aux enseignants de développer le travail en co-construction. Pour ce faire nous souhaitons être attentifs aux conditions de temps (la durée des entretiens) et de lieu (un local) favorables à ce travail de réflexion commune ayant pour but de construire et chercher ensemble les solutions aux difficultés rencontrées à l'école.

Toutes les demandes qui nous sont formulées sont analysées en équipe et les pistes d'interventions tiennent compte des possibilités, des limites et missions de chacun. L'orientation vers des services de 2° lignes ou des spécialistes est également une forme de réponse à la demande.

Dans l'enseignement secondaire, précisons que les demandes des jeunes sont écoutées et analysées dans leur globalité tout en prenant le recul nécessaire notamment au niveau du temps et de contexte. Nos interventions sont guidées par la volonté de rendre le jeune acteur de ses choix, de mettre ses compétences en avant et stimuler les ressources de son milieu de vie. Le respect du rythme de chacun et l'adhésion du jeune sont indispensables à un accompagnement adéquat.

Les actions de prévention

* **Prévention** dans ses différentes facettes **tout au long du parcours scolaire** des enfants et des jeunes. Notre centre PMS implique les équipes pédagogiques et/ou les parents dans ses interventions en matière de prévention.

La prévention se doit d'être coordonnée et globale. Pour ce faire nous adoptons un rôle de tiers et d'interface entre les écoles, les familles et les services extérieurs. Nous proposons des animations sur des thèmes variés tels que l'éducation affective, relationnelle et sexuelle, l'estime de soi, l'expression des émotions, l'entrée en primaire, le passage en secondaire,... Notre équipe a développé différents outils pratiques en matière de prévention et en proposera d'autres selon les besoins rencontrés dans nos établissements partenaires (Evras, entrée dans le secondaire, retour à l'école après le confinement,...) .

Les animations sont mise en place après concertation avec les enseignants concernés et en veillant à la cohérence et la continuité possible au sein de l'école afin de les rendre plus porteuses.

Les animations peuvent également être mise en place à la demande de l'école ou de parents avec des thématiques plus particulières si elles répondent à un besoin ou une problématique qui peut se régler de cette façon (conflit, violence au sein d'une classe, harcèlement entre pairs, limites,...)

***Prévention en maternelle** : Notre équipe est présente auprès des parents, des équipes pédagogiques et des enfants au sein de la classe ou en individuel. L'arrivée des logopèdes dans notre équipe a permis de développer un travail de prévention centré sur les apprentissages en maternelles. Nos logopèdes peuvent offrir du soutien aux enseignants au niveau pédagogique, autant au sein d'une classe que dans des concertations régulières, grâce à de nombreuses ressources conçues pour répondre aux besoins observés. Le repérage des difficultés tout au long de la scolarité en maternelle, et particulièrement en classe de 3° maternelle se fait en concertation et collaboration étroite avec les enseignants et les parents.

Les propositions de réflexion et d'accompagnement qu'offre notre équipe pluridisciplinaire permettent de considérer l'enfant dans sa globalité en intégrant les aspects psycho-affectifs et sociaux qui complètent le travail pédagogique, permettant ainsi de s'appuyer sur les compétences de l'enfant et les ressources de son environnement familial et scolaire.

Notre équipe dispose d'outils et de ressources à proposer aux parents, par exemple une brochure sur le jeu en maternelles pour offrir un accompagnement des familles dès l'entrée en maternelle.

La collaboration avec le SPSE s'organise en fonction de la disponibilité des deux services, notamment pour les orientations en enseignements spécialisée et les situations de négligence et maltraitance.

Le soutien à la parentalité

Notre équipe est soucieuse d'accompagner au mieux les parents dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants ou leurs adolescents. Nous souhaitons être respectueux du rythme, des valeurs, des cultures et modes de vie de chacun tout en gardant le bien-être de l'enfant en priorité et en visant son épanouissement tout au long de sa scolarité. Le respect et l'écoute de chaque famille permet de soutenir les rôles parentaux et peut permettre d'aider à faire émerger les compétences utiles à ces rôles parentaux.

Notre place est particulière car nous sommes très présents dans l'école grâce à une collaboration étroite avec les enseignants, qui nous permet d'avoir avec une bonne connaissance du terrain et cela en conservant notre indépendance. D'autre part nous entretenons le lien avec les parents par le travail appuyé que nous réalisons avec eux. Nous tenons à préserver cette place charnière qui est garante de la qualité de notre travail au bénéfice de chaque enfant.

Projet particulier pour les enfants à besoins spécifiques :

Aménagements Raisonables et Intégration

Notre équipe assurera le suivi des projets d'intégration mis en place dans nos écoles, pour plus de 130 enfants, dans le respect des nouvelles conditions que le législateur va prévoir suite aux modifications en cours du décret intégration.

Notre rôle d'interface est, ici aussi, bien indiqué pour nous permettre l'accompagnement de chaque enfant, en tenant compte de ses particularités, ses besoins spécifiques et de susciter des réflexions porteuses.

Nous suivrons les évolutions prévues de l'encadrement et l'accompagnement des projets d'intégration, telles qu'annoncées par l'Avis 3 du Pacte excellence dans la mise en place de l'Ecole inclusive et nous adapterons nos pratiques en concertation avec les besoins du terrain, et les recommandations de notre fédération, qui sont encore à construire.

Le développement attendu des Aménagements Raisonables au sein des écoles ordinaires retiendra notre attention. Nous aurons le souci de nous informer, nous adapter et trouver notre place dans ce nouveau dispositif, notamment dans la collaboration avec les futurs pôles territoriaux. L'Ecole inclusive va amener une réorganisation des rôles et places de chacun au travers de la « démarche évolutive ». Le CPMS gardera une vision globale des situations par un travail en équipe pluri-disciplinaire, c'est-à-dire proposer une analyse des situations qui inclut les différentes dimensions psycho-sociale, pédagogiques, tout au long de la scolarité et avec une vision systémique. Cette manière de faire ouvre le champ des réflexions et est complétée par la bonne connaissance des réalités de terrain. Nous soutiendrons la dimension singulière et adaptée aux besoins de chacun et avec les compétences des différents acteurs, dont les parents et l'enfant, le jeune.

Projet de centre spécifique pour

l'enseignement spécialisé 2020- 2025

Composition de l'équipe

Nathalie STEIMES, conseillère psycho-pédagogique et directrice
Ines HONINGS, auxiliaire psycho-pédagogique
Vinciane CHARDOME, assistante sociale
Stéphanie MINSIER, Auxiliaire para-médicale

Etablissement

Ecole SAINTE-CLAIRE, rue des Larrons 8, 4500 HUY
Enseignement fondamental spécialisé type 1,2 et 8.

Introduction

Le travail du centre PMS dans une école spécialisée présente certaines particularités. Il est guidé par les mêmes valeurs d'humanisme que notre projet de centre tout en développant certaines particularités en lien avec le cadre légal.

La guidance PMS est obligatoire pour tous les enfants, et donc elle n'est pas soumise à une demande préalable aux parents mais leur collaboration est encouragée.

Axe 1 : L'offre de service

- Nous proposons une rencontre individuelle avec chaque parent de nouvel enfant de l'école. C'est l'occasion de partager l'histoire scolaire et familiale de l'enfant, les attentes et les espoirs par rapport à l'école et de leur expliquer également les missions et le rôle du PMS. Nous sommes particulièrement attentifs aux attentes des parents par rapport à l'école et par rapport à notre service.
- Nous sommes présents à la réunion de parents collective de début d'année pour présenter l'équipe, expliquer nos missions et dire notre disponibilité à les rencontrer.
- Nous participons à tous les conseils de classe qui ont lieu trois fois par an pour chaque classe, avec l'ensemble de l'équipe éducative.
- Grâce aux observations en classe et aux animations, nous avons l'opportunité de nous présenter aux enfants.

Axe 2 : La réponse aux demandes

- Les demandes viennent essentiellement de la direction de l'école et des enseignants, mais les parents formulent également des demandes.
- Les conseils de classe permettent une analyse de la situation de l'enfant et, par la concertation, de faire émerger les pistes d'actions possibles.
- En partenariat avec la direction, chaque situation est analysée et les rencontres avec les parents se font parfois avec l'équipe éducative pour certains aspects du problème.
- Les demandes sont aussi variées que les situations individuelles

(difficulté affective, difficulté sociale, orientation, difficulté de comportement, situation médicale complexe, dossier Aviq, allocations majorées,...) Il y a régulièrement des demandes urgentes suite aux situations difficiles que vivent certains enfants.

- Certaines demandes (de l'école ou des parents), nous conduisent à rencontrer les enfants, à soutenir les parents, à observer en classe, à organiser des concertations avec des services extérieurs,...

Axe 3 : Les actions de prévention

- Malgré le nombre important de demandes, nous souhaitons maintenir des actions de prévention. Le travail d'éducation affective et sexuelle va se poursuivre avec les grands de l'école, avec la proposition de l'intégrer dans un cours d'éveil tout au long de l'année.
- Dans les familles où l'enfant présente un handicap important, nous soutenons leur cheminement de deuil de l'enfant idéal, de reconnaissance et d'acceptation du handicap, mais aussi l'adaptation à la vie au quotidien, la construction d'un projet de vie pour leur enfant. Ceci est possible par des rencontres régulières de ces parents.

Axe 4 : Le repérage des difficultés

- L'analyse des dossiers, les conseils de classe fouillés et les bilans individuels permettent d'être attentifs à tous les enfants et à leur évolution.
- Chaque rencontre et interpellation (de parents, d'enseignants, de paramédicaux,...) est l'occasion de mettre d'éventuelles difficultés en lumière et d'envisager les possibilités de solutions.

Axe 5 : Le diagnostic et la guidance

Les protocoles, les dossiers, les entretiens individuels, les observations en classe, les entretiens de parents fournissent beaucoup d'informations qui permettent d'appréhender l'enfant dans sa globalité.

Les diagnostics ont, pour la plupart, déjà été posés. Notre rôle sera d'accompagner l'enfant tout au long de sa scolarité, mais aussi les parents et les enseignants.

Axe 6 : L'orientation scolaire et professionnelle

- Pour les enfants bénéficiant de l'enseignement de type 2 nous proposons un accompagnement plus intense des familles car il s'agit de trouver des écoles adaptées à leurs besoins très spécifiques. Nous proposons des visites d'écoles, des visites de SRJ, des rencontres fréquentes des parents, des concertations avec les partenaires et thérapeutes extérieurs et tout ce qui permet de leur proposer une structure adaptée aux besoins de l'enfant.
- Quand la question d'un changement de type se pose, nous analysons avec prudence la situation dans sa globalité, nous complétons les informations par des bilans individuels.

Nos avis sont guidés par le projet à long terme de l'enfant, en adéquation à la deuxième mission dévolue aux centres PMS.

- Les enfants sortants, donc quittant l'école à la fin de l'année scolaire, bénéficient aussi d'une attention particulière. Nous rencontrons les parents pour être à l'écoute du projet qu'ils construisent pour leur enfant. Nous réalisons des bilans individuels lorsque le retour vers l'enseignement ordinaire est envisagé. Les bilans pédagogiques impliquent les enseignants.

- Les rencontres individuelles du jeune d'une part et de ses parents d'autre part permettent de travailler la cohésion du projet à long terme pour le jeune.

Axe 7 : Le soutien à la parentalité

Toutes nos actions sont sous-tendues par notre volonté d'accompagner au mieux chaque parent.

Quand la situation le nécessite, nous réalisons des entretiens individuels avec les parents et les orientons parfois vers des services plus adaptés qui prendront le relais pour un travail plus approfondi ou plus spécifique avec les familles. Ceci se fait dans la continuité et en soutenant les compétences existantes.

Axe 8 : L'éducation à la santé

Nous considérons l'enfant dans sa globalité et sommes attentifs à la santé, l'hygiène, l'alimentation, le sommeil,...

Nous prévoyons des animations dont le thème sera « mieux connaître son corps », en co-construction avec les enseignants afin d'intégrer cela dans un programme de classe en éveil.

Conclusions

L'enfant au cœur de nos préoccupations autant dans notre projet de centre que dans notre projet de centre spécifique pour l'enseignement spécialisé.

Toutes nos actions sont réfléchies et évaluées en concertation régulière de notre équipe pluridisciplinaire, offrant ainsi la garantie d'une prise en compte globale et complète des différents aspects des demandes.

L'évaluation de notre travail est réalisée au terme de chaque année scolaire d'une part en équipe avec la direction du centre, et d'autre part avec les directions de l'école.

Notre travail se situe à l'interface de l'école et la famille, ainsi qu'à l'interface de l'école et des autres partenaires qui concourent au bien-être de l'enfant, permettant ainsi d'assurer notre rôle de partenaire privilégié de l'école et intervenant de 1^o ligne.

Nathalie STEIMES
Directrice